

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Gauvin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/381284c8a6c80e93dfe08801>

Date d'obtention : 2023-11-15 17:07:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la personne qui me fait le signalement s'il s'agit d'un élève de l'école. Sinon, référer la personne au service de police.

Remplir la grille d'évaluation qui va pouvoir nous guider pour la suite de l'intervention.

Vérifier l'information, sans consulter les images, en parlant aux autres personnes impliquées s'il y en a. Définir si l'intention était malveillante.

Dans le cas d'un acte malveillant, je dois contacter le service de police et ce sont eux qui prendront en charge le dossier. Je peux confisquer l'appareil de l'instigateur si je crois qu'il contient de la pornographie juvénile.

Dans le cas d'un geste impulsif je dois rencontrer l'auteur du signalement, la victime et les autres élèves impliqués.

Selon l'information, confisquer le téléphone cellulaire et contacter la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La troisième situation représente bien le genre de situation que l'on voit en milieu scolaire.

S'assurer de bien valider les informations reçues.

Toujours revenir au protocole de la trousse Sexto.

Toujours informer la police afin qu'ils puissent assurer le suivi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer l'incident car la situation peut être en constante évolution.

Confisquer le cellulaire peut aussi devenir une intervention plus difficile et demander l'aide d'autres intervenants.